



Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par The Sant Nirankari Mandal, Delhi, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Le même esprit divin imprègne tout être humain, homme ou femme. Toutes et tous partagent la même enveloppe charnelle, façonnée par le même Dieu tout-puissant. L'égalité des femmes et des hommes et la nécessité d'apaiser la population ne devraient évidemment pas faire débat. Puisque le même Dieu demeure en toute chose, il nous incombe de réserver le même traitement à tous les êtres humains et de faire fi de notre vanité.

Dans la langue anglaise, le terme utilisé pour désigner la femme (« woman ») englobe celui utilisé pour désigner l'homme (« man »), la femme étant en effet celle qui supporte les malheurs de l'homme, bien que ce dernier ne soit pas disposé pour sa part à partager les malheurs de la femme, même s'il est à l'origine de la plupart d'entre eux. Parler d'égalité des femmes et des hommes et d'autonomisation des femmes laisse en quelque sorte supposer que les femmes sont faibles. On considère en général que les hommes maltraitent les femmes ou qu'ils ne les traitent pas sur un pied d'égalité. Bien des exemples prouvent que cette impression est fondée.

Au fil des siècles, de nombreuses pratiques dévalorisantes ont conduit à une discrimination sexiste ancestrale et donc à l'oppression des femmes qui, depuis lors, souffrent du concept de sexe inférieur, imposé par les hommes. Depuis fort longtemps, les femmes vivent dans un monde dominé par les hommes et dans lequel des règles culturelles et religieuses séculaires définissent leur style de vie et leur statut. Aujourd'hui encore, au XXI^e siècle, malgré les droits constitutionnels et diverses autres lois garantissant l'égalité, la protection et l'autonomisation des femmes, ces dernières subissent toujours toutes sortes de discriminations.

Lorsque les femmes souffrent, qui en pâtit ? Le préjudice ne se limite pas aux seules femmes, mais s'applique à tous, y compris aux hommes. L'homme qui maltraite sa femme fait souffrir son fils, qui est témoin de ce qu'elle endure et qui pleure sans rien pouvoir faire. L'enfant qui se trouve dans pareille situation se sent-il capable d'intervenir ? Comment donner plus de pouvoir au père lorsque la dot limitée de sa fille entraîne la détresse de celle-ci : est-elle la seule à en souffrir, ou est-ce aussi le cas pour son père ? Dans bien des cas, lorsque les femmes ne sont pas traitées sur un pied d'égalité, il s'avère que les hommes en subissent tout autant les conséquences.

S'agit-il dès lors d'œuvrer en faveur de l'autonomisation des femmes, ou de celle des hommes ? Un garçon est un garçon, une fille est une fille. Les parents doivent assumer leurs responsabilités et faire en sorte que les petits garçons et les petites filles soient élevés avec les mêmes égards et qu'ils soient tous encouragés à réaliser leur plein potentiel en tant qu'êtres humains. La société serait plus féconde si les deux sexes pouvaient librement tirer parti de leurs atouts respectifs. Il ne s'agit pas d'instaurer un monde d'hommes dans lequel les femmes n'ont qu'une fonction utilitaire, mais au contraire d'œuvrer à l'avènement d'un monde dans lequel les femmes sont les partenaires des hommes, et inversement. De toute évidence, ce n'est pas en affaiblissant une jambe que l'on renforce l'autre. Ainsi, s'il convient de donner davantage de moyens aux hommes, il faut en donner tout autant aux femmes, sans quoi ni les uns ni les autres ne s'épanouiront. Les relations marquées par des préjugés sexistes se terminent en général très mal.

Les textes spirituels font souvent observer que la « foi suprême » unit les individus et abolit les barrières. Les allégations d'interdiction aux femmes d'avoir

accès à certains temples ont récemment suscité l'indignation à travers tout le pays, et il s'agirait là en effet de la pire forme de discrimination fondée sur le sexe qui soit. Il aurait naturellement été préférable de continuer à croire que les dieux, au moins, n'opèrent pas de distinction entre les femmes et les hommes. Cependant, de nos jours, les agents de Dieu autoproclamés et ceux qui prétendent être les garants de la religion semblent déterminés à pervertir les hauts lieux de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La violence à l'encontre des femmes et des filles porte directement atteinte à la Charte des Nations Unies et constitue une menace pour la paix. La violence et la discrimination motivées par la haine n'ont pas leur place dans une société civilisée. Comme l'a déclaré avec gravité M. Ban Ki-Moon, « il ne sera pas mis un terme à la violence à l'encontre des femmes et des filles tant que nous n'aurons pas tous, hommes et garçons, refusé de la tolérer ». Il semble par conséquent tout à fait juste que des femmes réclament des droits égaux en matière de culte. Cette revendication n'en est en fait qu'une parmi d'autres en faveur de l'égalité des droits pour les femmes dans plusieurs domaines. Lorsque les femmes ont la possibilité de participer à la prise de décisions, elles peuvent tenter d'éliminer les obstacles structurels qui sous-tendent les inégalités.

Au cours des dernières années, l'importance de la participation économique des femmes est devenue de plus en plus manifeste, tant pour la promotion des droits des femmes que pour la situation économique des familles, des collectivités, des secteurs et des pays. La promotion de la participation politique, de la prise de responsabilités et de l'autonomisation économique des femmes est au cœur des objectifs de développement durable. Les femmes ont un rôle essentiel à jouer au regard de tous ces objectifs, et de nombreuses cibles reconnaissent l'égalité et l'autonomisation des femmes comme constituant à la fois l'objectif et un des moyens de l'atteindre. L'objectif de développement durable 5, dédié à la réalisation de ces fins, est considéré comme un objectif sexospécifique à part entière. Étant donné l'ampleur de cet objectif crucial et prometteur, il importe de recenser les difficultés et les possibilités liées à la réalisation de l'égalité des femmes et des hommes et à l'autonomisation des femmes, ce qui constitue le thème prioritaire de la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme.

L'égalité par le biais de la spiritualité

Ce monde n'est que conflits, combats et émeutes ; il est pétri d'animosité et emplí de cris et de pleurs. À l'instar des bambous, qui prennent feu en se frottant les uns aux autres, les habitants de la planète ne cessent de se battre entre eux. S'ils connaissaient le Père de toutes choses (Dieu), il n'y aurait pas d'inimitié. La prise de conscience de la paternité de Dieu entraîne automatiquement un sentiment de fraternité universelle au sein de l'humanité, lequel s'accompagne d'amour et de paix.

En ce qui concerne le développement durable, nous nous dirigeons vers une série de crises économiques, sociales et environnementales, et la seule façon de changer les choses consiste à tout remettre en question. La discrimination sexiste est l'un des multiples problèmes déconcertants qui affligent l'humanité dans son ensemble. L'emprise grandissante de la technologie, le terrorisme religieux, les déséquilibres socio-économiques et les désordres psychologiques qui s'imposent un peu partout montrent que nous nous comportons comme si notre planète était une entreprise en liquidation. Nous devons radicalement changer cette façon de faire qui est à présent devenue habituelle. Nous pouvons résolument y parvenir, mais nous

devrons d'abord changer nos comportements et avoir conscience de l'enjeu et de sa dimension spirituelle, ce qui représente un défi qui touche à notre humanité la plus profonde. En pareille situation, où le rôle de la spiritualité est essentiel, il importe d'être attentif et bienveillant.

Il s'agit là de la vision universelle de la Mission Sant Nirankari, selon laquelle la spiritualité a le pouvoir de nous protéger de fléaux tels que l'oppression et la persécution des faibles ainsi que la discrimination et la violence à leur égard. La spiritualité s'est en effet révélée être une mesure préventive aussi bien que curative contre ces fléaux sociaux. Le soutien spirituel envers le mode de vie des Nirankaris est le fondement de l'égalité entre tous les êtres humains, hommes ou femmes. La Mission préconise une vie pieuse, pure et de qualité au sein de la société, où les femmes sont des figures charnières autour desquelles gravite toute la famille. La Mission ne traite donc pas seulement du problème de la discrimination en surface, mais aussi à la racine. Vivre égaux dans un environnement idéal de félicité spirituelle : nous sommes convaincus que toutes les formes d'inégalités – entre les sexes, économiques et sociales – peuvent être résolues plus efficacement par le biais de la spiritualité. Sant Nirankari Mandal a adressé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) une déclaration dans le cadre de la soixantième session de la Commission de la condition de la femme (14-24 mars 2016), dont le texte a été distribué en date du 7 décembre 2015 conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, sous la cote [E/CN.6/2016/NGO/113](#). Au cours de la Commission, les délégués de la Mission Sant Nirankari ont eu l'occasion le 18 mars de participer aux débats et d'organiser le 21 mars une manifestation parallèle en partenariat avec ONU-Femmes consacrée au rôle des différentes croyances dans le cadre de l'autonomisation des femmes.

La mise en œuvre satisfaisante de la Mission dans les zones rurales s'est traduite par l'élimination de rituels et de superstitions arbitraires, ce qui a progressivement permis de faire de croyances restrictives, destructrices et clivantes des convictions progressistes, constructives et unificatrices. Les populations rurales sont prêtes à entendre le message de l'égalité des femmes et des hommes. Les supports de communication de la Mission, auxquels participent les femmes comme les hommes, jouent également un rôle majeur dans l'accélération du processus de réalisation de l'égalité des femmes et des hommes par le biais de la spiritualité.

Nirankari Baba Hardev Singh Singh Ji Maharaj a quitté son enveloppe mortelle le 13 mai 2016 et sa gracieuse épouse, Mata Savinder Hardev, a été désignée cheffe spirituelle de la Mission internationale Sant Nirankari le 17 mai 2016 au cours d'un rassemblement mondial. La volonté de Babaji de parvenir à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des femmes et des hommes par le biais de la spiritualité a conduit à l'octroi par l'ONU du statut consultatif spécial en faveur de la Mission. La transition qu'a connue la Mission à sa tête s'inscrit dans cette vision. Il s'agit d'un cas exemplaire en matière d'autonomisation des femmes dans l'histoire du monde spirituel.